



ACCÈS PUBLIC AUX ESPACES COMMUNAUTAIRES PARTOUT

Les dix meilleures raisons de favoriser un meilleur accès public aux locaux scolaires

1. Améliorer le rendement des élèves

Des études ont montré que la participation à des programmes après l'école offerts en milieu scolaire a une incidence positive, parce qu'elle favorise une plus grande implication des parents, un engagement accru des élèves, une meilleure disposition à l'égard des devoirs, une volonté d'apprendre et de meilleurs résultats scolaires chez les enfants comme chez les adolescents. Les programmes d'été et les programmes après l'école peuvent également réduire le rattrapage à faire au moment de la rentrée. (Kane, T., University of California, 2004; William T Grant, Fondation et Commission royale sur l'éducation, Ontario, 1994)

2. Favoriser l'expression artistique et culturelle afin de créer des collectivités dynamiques et d'augmenter la capacité d'apprentissage

Le fait d'offrir aux collectivités des possibilités de se rassembler dans des espaces communautaires voués aux arts, à la danse ou à la musique resserre les liens sociaux et favorise l'épanouissement culturel et communautaire. En outre, il y a de plus en plus de recherches portant sur la valeur des arts par rapport à l'apprentissage, au développement du cerveau et aux résultats scolaires. (Conseil des arts de l'Ontario, 1997; et OMG Inc., et al. National Endowment for the Arts, 1991)

3. Promouvoir l'apprentissage permanent

Un grand nombre de programmes à l'intention des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, de programmes à l'intention des adolescents, de programmes d'éducation des adultes ainsi que de programmes à l'intention des nouveaux arrivants et de programmes d'apprentissage de la langue seconde dépendent de l'accès abordable à des locaux comme ceux des écoles. Une culture d'apprentissage permanent engendre une main-d'œuvre plus scolarisée, compétente, compétitive et souple et des citoyens mieux informés et plus intéressants. (Commission royale sur l'éducation, vol. II, Ontario, 1994)

4. L'utilisation des locaux scolaires est avantageuse du point de vue des contribuables

Le fait de donner accès aux écoles après les heures de cours permet de maximiser l'utilisation des locaux scolaires, ce qui procure aux contribuables un meilleur rendement sur l'investissement qu'ils consentent dans le réseau scolaire. Les recherches ont fait la preuve des économies qui découlent des programmes de loisirs après l'école pour les enfants et les jeunes adultes (diminution des coûts liés à l'aide sociale, au counselling et aux services de santé, par exemple). (Browne, G., McMaster University, 1999, cité dans *Community Dispatch, Community Development Halton*, vol. 5, n° 2, novembre 2000)

5. Favoriser l'activité physique et un style de vie et réaliser des économies

La Commission Romanow (2002) a conclu qu'une augmentation de 10 p. 100 plus du niveau d'activité physique des Canadiens se traduirait par des économies annuelles de 150 millions de dollars en coûts de santé directs et de 5 milliards de dollars en coûts indirects. Le fait d'accroître l'accès aux programmes d'activité physique et sportive à l'école et après l'école ainsi que la fin de semaine et l'été peut avoir une incidence positive sur la diminution du taux d'obésité chez les enfants ainsi que sur l'apparition du diabète juvénile. (Sports Matters Group, septembre 2005; mémoire prébudgétaire présenté au Comité fédéral permanent des finances).



6. Promouvoir des quartiers plus sûrs et prévenir la criminalité

Des évaluations effectuées au Canada et à l'étranger ont montré que des programmes après l'école de qualité sont rentables. Ils procurent des avantages mesurables dans un délai de trois ans et suscitent une réduction de 25 à 50 p. 100 de la criminalité en l'espace de 10 ans. (Conseil canadien de développement social, site Web, La prévention de la criminalité par le développement social, Quand les enfants s'épanouissent, la criminalité diminue, 2007). M. Roy McMurtry, ancien juge en chef de l'Ontario, a souligné l'importance d'offrir des possibilités d'activités récréatives aux enfants et aux adolescents pour réduire la criminalité. (Toronto Star, 8 janvier 2001)

7. Accroître les possibilités d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants

Les programmes d'apprentissage de l'anglais comme langue seconde et les programmes d'établissement offerts dans les écoles constituent des mécanismes de soutien essentiels pour les nouveaux arrivants et les aident à s'adapter à leur nouvelle vie au Canada. Les possibilités d'emploi ou de formation dans le domaine des activités sociales et récréatives offertes dans les écoles diminuent l'isolement social, permettent l'établissement de réseaux parmi les nouveaux arrivants et favorisent une intégration plus rapide. (Basu, R., Department of Geography, York University. Vol. 1, n° 1. Education, Citizenship and Social Justice. 59-82, 2006)

8. Appuyer et maintenir des programmes communautaires gratuits ou à faible coût pour favoriser l'accès et l'inclusion

Il faut offrir des programmes gratuits ou abordables pour avoir l'assurance que les familles et les ménages à faible revenu puissent y avoir accès. Les coûts d'utilisation des locaux scolaires sont souvent répercutés sur les participants aux programmes, ce qui crée des obstacles à la participation des populations qui pourraient bénéficier le plus de ces activités ou entraîne l'annulation de programmes. Toute stratégie provinciale de lutte contre la pauvreté devrait prévoir des activités récréatives abordables et accessibles. Selon le Conseil canadien de développement social, le fossé s'élargit entre les enfants des familles à revenu élevé et ceux des familles à faible revenu pour ce qui concerne la participation à des activités sociales et récréatives. Les familles à faible revenu ont du mal à combler leurs besoins de base et ne sont pas en mesure de payer les frais d'accès aux programmes. (Conseil canadien de développement social, *Le progrès des enfants et des jeunes au Canada*, 2006)

9. Promouvoir le bénévolat et la participation communautaire (pour tous les groupes d'âge)

Les bénévoles constituent le trait distinctif d'une collectivité saine. On estime que les bénévoles consacrent 6,5 millions d'heures chaque année aux organismes canadiens et que le travail bénévole équivaut à 14 milliards de dollars. Cette importante contribution augmente les capacités du secteur des organismes sans but lucratif en Ontario et dans tout le Canada. Le fait de libérer l'accès à des espaces communautaires engendre des possibilités de bénévolat, de réseautage social, de développement des compétences et d'engagement civique qui créent une collectivité plus saine et plus engagée. (Enquête nationale sur le don et le bénévolat, 2001)

10. Promouvoir le mieux-être de la collectivité

Lorsque les portes des écoles publiques de l'Ontario sont ouvertes après l'école, la fin de semaine et l'été, nous contribuons à faire de ces établissements le noyau actif de la collectivité. Les locaux scolaires constituent, pour les groupes communautaires et les organismes sans but lucratif, un espace vital, où ils peuvent s'associer afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes, des adultes, des aînés et des nouveaux arrivants. Les locaux scolaires abritent des bureaux de scrutin au moment des élections, sont des lieux de rencontre pour la collectivité et servent de refuges dans les situations d'urgence. L'utilisation de locaux scolaires par la communauté contribue énormément au mieux-être de celle-ci. (Nozik, Marcia. *Healthy Cities, Healthy Communities*, Canadian Dimension, 1998). Nous ne



tirons pas encore profit de toutes les possibilités qu'offrirait un meilleur accès communautaire aux locaux scolaires. Le moment est venu d'ouvrir les écoles.

Produit par : the SPACE Coalition, janvier 2008

Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.socialplanningtoronto.org et recherchez le lien donnant accès aux rapports de la SPACE Coalition, ou envoyez un courriel à l'adresse ljohnston@socialplanningtoronto.org